

Désignation de l'entrepri408 ENERGY

Néant

Adresse de l'entreprise 75 Allée Wilhelm Roentgen CS 40935 34961 MONTPELLIER Cedex 2

								Exercice N clos le 30/06/2023		Exercice N-1	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		012				
			Autres*		014		016				
	immobilisations corporelles*			028	15 036 315	030	1 725 805	13 310 510	14 248 101		
	immobilisations financières* (1)			040		042					
	Total I (5)			044	15 036 315	048	1 725 805	13 310 510	14 248 101		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements en cours de production*			050		052				
		Marchandises *			060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés		068	303 452	070		303 452	1 156 805		
		Autres* (3)		072	52 361	074		52 361	63 761		
	Valeurs mobilières de placement			080		082					
	Disponibilités			084	408 304	086		408 304	2 346 396		
	Charges constatées d'avance*			092	318 060	094		318 060	338 452		
	Total II			096	1 082 176	098		1 082 176	3 905 414		
	Total général (I + II)			110	16 118 491	112	1 725 805	14 392 687	18 153 515		
PASSIF							Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120	1 680	1 680		
	Écarts de réévaluation						124				
	Réserve légale						126				
	Réserves réglementées*						130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*					131		949 280	949 280		
	Report à nouveau						134	(233 918)	(104 064)		
	Résultat de l'exercice						136	233 807	(129 855)		
	Subventions d'investissement						137				
	Provisions réglementées						140				
	Total I						142	950 849	717 042		
Provisions pour risques et charges						Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166	215 005	961 399		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169	12 743 715	172	13 226 833	16 475 074	
	Produits constatés d'avance						174				
	Total III						176	13 441 838	17 436 473		
Total général (I + II + III)							180	14 392 687	18 153 515		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an			193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	12 348 444
	(2)	Dont créances à plus d'un an			197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs			199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) IGFIP N° 2033-B 2023

Désignation de l'entreprise 408 ENERGY

Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export et livraisons intracommunautaires		209			210					
	Production vendue	biens			215		214	1 740 164	1 262 154				
		services*			217		218	94 732					
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222						
	Production immobilisée*						224						
	Subventions d'exploitation reçues						226						
	Autres produits						230	1					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	1 834 898	1 262 154				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234					
	Variation de stock (marchandises)*							236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*							240					
	Autres charges externes* :		dont crédit bail mobilier :		immobilier :			242	296 932	243 107			
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE*		243	9 386		244	28 994	15 404			
	Rémunérations du personnel*							250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252					
	Dotations aux amortissements*							254	937 591	779 996			
	Dotations aux provisions							256					
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262		1			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260									
	Total des charges d'exploitation (II)							264	1 263 517	1 038 508			
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	571 380	223 646			
	Produits financiers (III)							280					
Produits exceptionnels (IV)							290	41 529					
Charges financières (V)							294	379 055	353 500				
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300						
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348										
Impôts sur les bénéfices* (VII)							306	47					
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	233 807	(129 855)				
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2					312	233 807	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318					
	Provisions non déductibles*							322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)							324	47				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport							998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport							999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997					
	Entreprise nouvelles (44.sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987			342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989								
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992											
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344			350					
	Créance due au report en arrière du déficit				346								
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655								
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643								
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645								
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647								
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648								
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641								
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990								
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649								
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS AN*							Bénéfice col. 1, Déficit col. 2	352	233 854	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)							356					
	Déficits antérieurs reportables :*		233 667	dont imputés sur le résultat :				360	233 667				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION I							Bénéfice col. 1, Déficit col. 2	370	187	372			

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)

OGFiP N° 2033-B 2023

Extension

408 ENERGY

B - RÉSULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Libellé	Montant

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
----------------------	--

Divers à déduire

Libellé	Montant

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
----------------------	--

Désignation de l'entreprise 408 ENERGY

Néant

Adresse de l'entreprise 75 Allée Wilhelm Roentgen CS 40935 34961 MONTPELLIER Cedex 2

								Exercice N clos le 30/06/2023		Exercice N-1	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		012				
			Autres*		014		016				
	immobilisations corporelles*			028	15 036 315	030	1 725 805	13 310 510	14 248 101		
	immobilisations financières* (1)			040		042					
	Total I (5)			044	15 036 315	048	1 725 805	13 310 510	14 248 101		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements en cours de production*			050		052				
		Marchandises *			060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés		068	303 452	070		303 452	1 156 805		
		Autres* (3)		072	52 361	074		52 361	63 761		
	Valeurs mobilières de placement			080		082					
	Disponibilités			084	408 304	086		408 304	2 346 396		
	Charges constatées d'avance*			092	318 060	094		318 060	338 452		
	Total II			096	1 082 176	098		1 082 176	3 905 414		
	Total général (I + II)			110	16 118 491	112	1 725 805	14 392 687	18 153 515		
PASSIF							Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120	1 680	1 680		
	Écarts de réévaluation						124				
	Réserve légale						126				
	Réserves réglementées*						130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*					131		949 280	949 280		
	Report à nouveau						134	(233 918)	(104 064)		
	Résultat de l'exercice						136	233 807	(129 855)		
	Subventions d'investissement						137				
	Provisions réglementées						140				
	Total I						142	950 849	717 042		
Provisions pour risques et charges						Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166	215 005	961 399		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169	12 743 715	13 226 833	16 475 074		
	Produits constatés d'avance						174				
Total III						176	13 441 838	17 436 473			
Total général (I + II + III)						180	14 392 687	18 153 515			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an			193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	12 348 444
	(2)	Dont créances à plus d'un an			197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs			199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) IGFIP N° 2033-B 2023

Désignation de l'entreprise 408 ENERGY

Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209		210		
	Production vendue	biens	et livraisons		215		214	1 740 164	
		services*	intracommunautaires		217		218	94 732	
	Production stockée*		Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production				222		
	Production immobilisée*						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	1	
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	1 834 898	1 262 154
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises)*					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240			
	Autres charges externes* :		dont crédit bail mobilier :		immobilier :		242	296 932	243 107
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE*		243	9 386	244	28 994	15 404
	Rémunérations du personnel*					250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
	Dotations aux amortissements*					254	937 591	779 996	
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262		1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
			Total des charges d'exploitation (II)				264	1 263 517	1 038 508
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	571 380	223 646
	Produits financiers (III)						280		
	Produits exceptionnels (IV)						290	41 529	
Charges financières (V)						294	379 055	353 500	
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300			
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	47		
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	233 807	(129 855)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				312	233 807	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324	47		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport					999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprise nouvelles (44.sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992							
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344		350		
	dont divers	Créance due au report en arrière du déficit				346			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS AN*						352	233 854	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)					356			
	Déficits antérieurs reportables :*		233 667	dont imputés sur le résultat :			360	233 667	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION I						370	187	372	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2023

Extension

408 ENERGY

B - RÉSULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Libellé	Montant

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
----------------------	--

Divers à déduire

Libellé	Montant

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
----------------------	--

408 ENERGY
Société par Actions Simplifiée
au capital variable de minimum 1,000.00 € et maximum 450,000.00 €
Siège social : 75 allée Wilhelm Roentgen CS 40935
34961 Montpellier Cedex 2
529 638 504 RCS MONTPELLIER
(« la Société »)

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 DECEMBRE 20023

L'an deux mille vingt-trois
Et le douze décembre à quatorze heures quinze,

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire au siège de la Société, sur convocation du Président, la société URBASOLAR, SAS - Société par Actions Simplifiée, au capital de 2,179,543.20 €, dont le siège social est situé 75 allée Wilhelm Roentgen CS 40935– 34961 Montpellier Cedex 2, et immatriculée sous le numéro SIREN 492 381 157 à MONTPELLIER,

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents ou représentés.
Arnaud GALINIER étant désigné Président de séance,

Et en l'absence de la société AXIOME, Commissaire aux Comptes régulièrement convoqué, et excusé

Les présents procès-verbal et feuille de présence sont signés sous forme électronique conformément aux dispositions des articles 1366, 1367 et 1375 du Code civil et aux dispositions du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017.

Le présent procès-verbal n'est valablement conclu entre chacun des associés que s'il est signé par toutes les associés présents ou représentés.

Chacun des associés conservera un exemplaire original du procès-verbal sur un support durable garantissant l'intégrité du procès-verbal.

Après que l'assemblée générale ait déclaré avoir pris connaissance ;

- 1) De l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos à cette date,
- 2) De la feuille de présence,
- 3) Du rapport général du commissaire aux comptes,
- 4) Du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- 5) Du texte des projets de résolutions soumises au vote de l'assemblée générale,

Le Président a déclaré que l'inventaire, les comptes annuels, et les rapports du commissaire aux comptes, et le texte du projet des résolutions proposées, ainsi que tous les documents et renseignements qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des associés, au siège social, ou adressés à eux, l'ont été conformément à ces dispositions, à compter de la convocation à l'assemblée générale.

L'assemblée générale lui donnant acte de cette déclaration, a pris les décisions relatées ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- *Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023,*
- *Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 30 juin 2023,*
- *Affectation du résultat,*
- *Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,*
- *La constatation de la fin du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire, AXIOME AUDIT*
- *La constatation de la fin du mandat de M Pierrick BELEN en tant que Commissaire aux comptes suppléant,*
- *Pouvoirs à conférer en vue des formalités.*

Le Président déclare la discussion ouverte pour fournir à ceux qui le désirent toute explication et précision nécessaire ainsi que pour répondre à toute observation qui lui serait présentée.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes titulaire, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30/06/2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve de l'exercice de ses fonctions au Président, pour l'exécution de son mandat.

L'assemblée générale constate également que les comptes de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune charge et dépense non déductible des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés (art 39-4 du C.G.I).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

La Société a dégagé un bénéfice net comptable de 233,807.16 € que l'assemblée générale décide d'affecter comme suit :

- Bénéfice de l'exercice	233,807.16 €
- 5 % du résultat à la Réserve Légale dans la limite de 10% du capital social	0.00 €
- Le Solde, soit la somme de.....	233,807.16 €
- en totalité au poste « Report à Nouveau »	
-	

Le poste « Report à Nouveau » se trouve ainsi porté à -111.10 €.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des années précédentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, l'assemblée générale approuve des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et ses associés ou son Président, savoir :

- **Avenant n°3 à l'Accord Intercréanciers du 19/12/2019** aux termes duquel URBASOLAR a pris des engagements complémentaires (conclu entre notamment HOLDING EQUINOXE, URBASOLAR, PREDURBA et 408 ENERGY, en date du 14 juin 2023)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale constate la fin de mission de Monsieur Laurent PASTOU, représentant de la société AXIOME AUDIT (domiciliée @7center – L'Altis Bât G - 521, rue Georges Méliès 34000 Montpellier), en tant que Commissaire aux comptes titulaire, et, décide, en application de l'article L823-3 du Code de Commerce, de ne pas procéder au renouvellement de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale constate la fin de mission de Monsieur Pierrick BELEN (né le 2 septembre 1978 à Montpellier (34000), domicilié Le Triade 3 – 215 Rue Samuel Morse – 34965 Montpellier Cedex 2), en tant que Commissaire aux comptes suppléant, et, décide, en

application de l'article L823-3 du Code de Commerce, de ne pas procéder au renouvellement de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance et les associés présents ou représentés.

De convention expresse valant convention sur la preuve, tel qu'autorisée par l'article 1366 du Code civil, les Parties sont convenues de signer électroniquement le présent procès-verbal par le biais du service www.docusign.fr, chacune des Parties s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent procès-verbal dans le certificat électronique fourni par le service www.docusign.fr. En tant que de besoin, les Parties reconnaissent que le présent procès-verbal, tel que signé électroniquement, constitue une preuve valable permettant d'apprécier les droits, obligations et responsabilités des Parties et le consentement de leurs signataires.

Le Président de séance et Associé
URBASOLAR représentée par
Arnaud GALINIER

DocuSigned by:
 Arnaud GALINIER
E3A57E2E80AC488...

Associé
HOLDING EQUINOXE
Représenté par Arnaud GALINIER

DocuSigned by:
 Arnaud GALINIER
E3A57E2E80AC488...

Associé
HORIZON PHOTOVOLTAIQUE 3
Représenté par Arnaud GALINIER

DocuSigned by:
 Arnaud GALINIER
E3A57E2E80AC488...



408 ENERGY

75 allée Wilhelm Roentgen
CS 40935
34961 MONTPELLIER CEDEX 2

COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30.06.2023

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble T@t@ts - bât G

ALLES 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassociates.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

408 ENERGY

SAS

au capital de 1 680 euros

529 638 504 R.C.S. MONTPELLIER

75 allée Wilhelm Roentgen

CS 40935

34961 MONTPELLIER CEDEX 2

Exercice de 14 mois clos le 30 juin 2023

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble Fields - bât G

ARLES 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassociates.fr

408 ENERGY

75 allée Wilhelm Roentgen

CS 40935

34961 MONTPELLIER CEDEX 2

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES**

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble T@ids - b@t G

ALES 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassocies.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société 408 ENERGY

Exercice de 14 mois clos le 30 juin 2023

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **408 ENERGY** relatifs à l'exercice de 14 mois clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 3 novembre 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Pastou', is written over a horizontal line.

Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Laurent PASTOU

BILAN SIMPLIFIE

ACTIF	Brut	Amortissement	Net 2023	Net N-1
Immobilisations incorporelles				
Fond commercial				
Autres				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	15 036 315	1 725 805	13 310 510	14 248 101
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	15 036 315	1 725 805	13 310 510	14 248 101
Stocks				
Matières premières, approvis., en cours de prod.				
Marchandises				
Total des stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	303 452		303 452	1 156 805
Autres	52 361		52 361	63 761
Total des créances	355 813		355 813	1 220 566
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	408 304		408 304	2 346 396
ACTIF CIRCULANT	1 082 176		1 082 176	3 905 414
Dont charges constatées d'avance	318 060		318 060	338 452
TOTAL GENERAL	16 118 491	1 725 805	14 392 687	18 153 515

PASSIF	Net 2023	Net N-1
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	1 680	1 680
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves	949 280	949 280
(dont prime d'émission)	949 280	949 280
Report à nouveau	(233 918)	(104 064)
Résultat de l'exercice	233 807	(129 855)
Total situation nette	950 849	717 041
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	950 849	717 041
Provisions pour risques et charges		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	215 005	961 399
Autres dettes	13 226 833	16 475 074
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	13 441 838	17 436 473
TOTAL GENERAL	14 392 687	18 153 515

AXIOME AUDIT
Audit**Commissariat aux comptes**

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G

521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER

Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr

SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

RESULTAT COMPTABLE		Net 2023	Net N-1
Produits d'exploitation	Export		
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens		1 740 164	1 262 154
Production vendue de services		94 732	
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		1	
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 834 897	1 262 154
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements			
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier	296 932	243 107
	dont crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés	dont TP, CFE, CVAE	28 994	15 404
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements		937 591	779 996
Dotations aux provisions			
Autres charges, dont prov. fiscales pour implantations à l'étranger			
Dont cotisations versées aux organisations syndicales et prof.			
CHARGES D'EXPLOITATION		1 263 517	1 038 508
RESULTAT D'EXPLOITATION		571 380	223 646
Produits et charges divers			
Produits financiers			
Produits exceptionnels		41 529	
Charges financières		379 055	353 500
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices		47	
BENEFICE OU PERTE		233 807	(129 855)

	BENEFICE	DEFICIT
RESULTAT FISCAL	233 807	DEFICIT
Réintégrations		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	47	
Divers		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Déductions		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Déductions		
Dont divers		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS	233 854	
Déficit		
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		233 667
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS	187	

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Melies - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice clôturé au 30/06/2023 comprend la période du 01/05/2022 au 30/06/2023

L'exercice clos le 30 juin 2023 a une durée de 14 mois, couvrant la période du 1^{er} mai 2022 au 30 juin 2023. Pour rappel, l'exercice précédent avait une durée de 12 mois. Pour cette raison, la comparabilité des comptes n'est pas possible.

Principes et conventions comptables :

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Importance relative,
Continuité d'exploitation,
Permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Les intérêts intercalaires de l'emprunt ainsi que les intérêts de compte courant d'associé sont intégrés au coût de l'immobilisation jusqu'à la date de mise en service de la centrale, car ils sont directement rattachables à la construction de la centrale photovoltaïque. Le montant des frais financiers portés à l'actif s'élève à 240 183 €.

Les centrales photovoltaïques sont décomposées en deux composants. Le 1er composant concerne les modules amortis sur une durée de 20 ans et le 2ème composant concerne les onduleurs amortis sur une durée de 10 ans.

La centrale a été mise en service le 27 avril 2021 et est inscrite à l'actif du bilan pour une valeur de 15036314,70 €. L'amortissement de la centrale démarre à la date du 27 avril 2021, date à laquelle l'actif a commencé à produire les avantages économiques attendus.

Immobilisations financières : participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Evènements significatifs de l'exercice :

L'activité de la société consiste en la construction et l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques.

La société exploite la centrale CS VAAS, située Lieu-Dit Le Camp ETAMAT – 72500 VAAS.

Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 1 740 164.48€.

Les produits d'exploitation et plus précisément la ligne production vendue de services intègre 94 732 € d'indemnités perçus au titre du dépassement des coûts convenu contractuellement pour la construction de la centrale.

La société AXPO INTERNATIONAL SA consolide les comptes de la société selon la méthode de mise en équivalence.

Un prêt intragroupe entre la HOLDING EQUINOXE et ses filiales, dont fait partie la société 408 ENERGY, a été signé le 19/12/2019 en présence de la société AUXIFIP. Un avenant a été signé le 1^{er} juillet 2021 modifiant le taux d'intérêt de la quote-part du prêt long terme du prêt intragroupe.

Les autres dettes s'élèvent à 13 226 833€, dont 12 448 344.02€ concernent les comptes courants des sociétés HOLDING EQUINOXE et URBASOLAR et 295 371.16€ concernent les intérêts courus sur ces comptes courants.

En date du 24 février 2022, un conflit a éclaté entre la Russie et l'Ukraine, évènement dit « la crise ukrainienne ». Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 n'ont pas été impactés par ce conflit, l'exploitation a eu lieu dans des conditions normales et l'activité n'a pas été impactée.

Nous ne relevons donc pas d'impact significatif sur la situation financière de la société ni sur la valeur de nos actifs.

Evènements post clôture :

Les comptes ont été arrêtés le 07/09/2023.

A la date d'établissement des comptes, la poursuite du conflit et le contexte inflationniste qui perdure n'ont pas eu d'incidence significative pour la société.

Les évènements survenus récemment entre la Russie et l'Ukraine créent néanmoins un contexte géopolitique évolutif et incertain dans lequel il est difficile de mesurer les éventuels impacts futurs, directs ou indirects pour la société.

Compte tenu des incertitudes, liées notamment à la durée de ce conflit et au contexte inflationniste, les effets sur les prochains mois sont difficilement quantifiables à la date d'arrêt des comptes.

Engagements hors bilan :

Une garantie bancaire (ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS), à hauteur de 889 500 €, a été émise, pour le compte de la société 408 ENERGY, au profit de la République Française ; l'objet étant l'installation photovoltaïque sur bâtiments. Cette garantie conclue le 19/11/2018 est limitée à 36 mois et a pris fin le 03/01/2022.

Dans le cadre d'un accord d'agrégation, la société Axpo Holding s'est portée garante au bénéfice de la société 408 ENERGY en date du 25/05/2020 pour un montant de 220 982 €. Cette garantie arrivera à échéance le 30/01/2026.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Société : 408 ENERGY

Exercice du 01/05/2022 au 30/06/2023

IMMOBILISATIONS

Immobilisations	Montant début 2023	Augmentation	Diminution	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	15 036 314			15 036 314
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total des immobilisations corporelles	15 036 314			15 036 314
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	15 036 314			15 036 314

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

15 036 314

AMORTISSEMENTS

Amortissements	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	788 214	937 591		1 725 805
Installations générales, aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total des immobilisations corporelles	788 214	937 591		1 725 805
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	788 214	937 591		1 725 805

Société : 408 ENERGY

Exercice du 01/05/2022 au 30/06/2023

PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR	2023	2022
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	94 732	937 238
Autres créances		
Total créances	94 732	937 238
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
	AXIOME AUDIT Audit Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z	
Total autres		
TOTAL	94 732	937 238

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2023	2022
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 017	48 503
Dettes fiscales et sociales	24 055	15 404
Total dettes d'exploitation	<u>104 072</u>	<u>63 907</u>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	754 387	331 752
Total dettes diverses	<u>754 387</u>	<u>331 752</u>
Autres		
	AXIOME AUDIT Audit Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z	
Total autres dettes		
TOTAL	<u>858 459</u>	<u>395 659</u>

ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	Exercice N-1
Créances de l'actif immobilisé				
Créances de l'actif circulant	355 813	355 813		1 220 566
Charges constatées d'avance	318 060	123 277	194 783	338 451
TOTAL DES CREANCES	673 873	479 090	194 783	1 559 017

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Exercice N-1
Emprunts et dettes assimilées					
Fournisseurs et comptes rattachés	215 005	215 005			961 399
Autres dettes	13 226 833	778 489		12 448 344	16 475 073
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	13 441 838	993 494		12 448 344	17 436 473

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Nature des charges	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Charges différées :				
Total charges différée				
Frais d'acquisition des immobilisations :				
Total frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts :	194 783			194 783
Total frais d'émission d'emprunts	194 783			194 783
Charges à étaler :				
Total charges à étaler				
TOTAL	194 783			194 783

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Société : 408 ENERGY

Exercice du 01/05/2022 au 30/06/2023

ENGAGEMENTS FINANCIERS

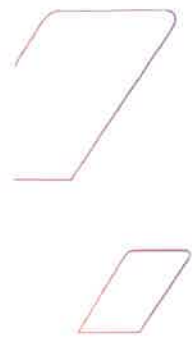
NATURE DE L'ENGAGEMENT	Montant
Contrat(s) de crédit-bail	AXIOME AUDIT Audit Commissariat aux comptes @ 7 CENTER – Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z
Retraites et indemnités assimilées	
Sûretés reçues	
Sûretés données	
Effets de commerce escomptés non échus, cessions de créances Dailly, affacturage	
TOTAL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

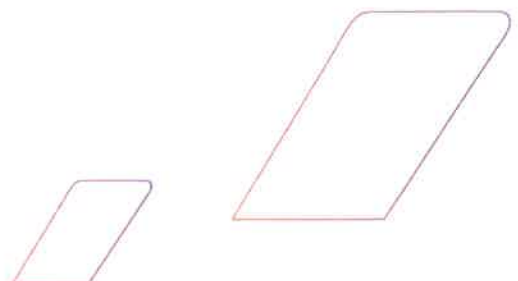
Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	1 680			1 680	1.00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	1 680			1 680	

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	2 117
Autres honoraires	
TOTAL	2 117



axiome



Juste l'essentiel.

AXIOME AUDIT

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G - 34000 Montpellier
681 chemin du Mas de la Bedosse - 30100 Alès
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex - 66050 Perpignan
Tél. : 04 67 15 89 35
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

axiomeassocies.fr

Membre indépendant



DIFFERENCE

